

CTPL DU 19 SEPTEMBRE
UNE PARODIE DE PARITARISME

FORCE EST DE CONSTATER, QU'UNE FOIS DE PLUS, UNE FOIS DE TROP, LE CTPL PRESIDE PAR NOTRE DDFIP N'EST PLUS QU'UN PASSAGE OBLIGE POUR NOTRE DIRECTION QUI BAFOUE LES REGLES LES PLUS ELEMENTAIRES DU PARITARISME ET DU DIALOGUE SOCIAL.

CE MEPRIS SOUVERAIN POUR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DE CE FAIT POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS S'EST MANIFESTE SUR TOUS LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR.

SIP/SIE DE CORTE

CREE JURIDIQUEMENT AU 01/12/2011 LE SIP/SIE DE CORTE DEVAIT ETRE INSTALLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX A CETTE DATE.

IL N'EN SERA RIEN SUITE A D'IMPORTANTES RETARDS DANS LA REALISATION DES TRAVAUX.

PRETEXTANT QUE NOUS NE SOMMES PAS MAITRE D'ŒUVRE DE CE PROJET LA DIRECTION A ETE INCAPABLE DE NOUS COMMUNIQUER UNE DATE D'INSTALLATION.

UNE REUNION DE CHANTIER A LAQUELLE SE SERAIT INVITEE MME BAHAMED (IL ETAIT TEMPS A 2 MOIS DE L'ECHEANCE) DEVRAIT SE TENIR CETTE SEMAINE.

AU COURS DES DISCUSSIONS VIVES ET ANIMEES NOUS NOUS SOMMES RENDU COMPTE QUE LA PRINCIPALE PREOCCUPATION DE NOTRE DIRECTION N'ETAIT PAS LA LIVRAISON DU NOUVEAU BATIMENT ET L'INSTALLATION DANS DE BONNES CONDITIONS DES AGENTS MAIS LA CREATION AU 01/12 DU SIP/SIE ET CE QUELLES QUE SOIENT LES CONDITIONS D'INSTALLATION ET DE FONCTIONNEMENT.

AU 01/12 LE SIP/SIE SERA DONC CREE DANS LES LOCAUX DE L'ACTUEL CDI AVEC LE TRANSFERT DE 3 AGENTS (1A , 1B, 1C) DE LA FILIERE GP.

SI LA PARITE SYNDICALE A BIEN OBTENU QU'UN NOUVEAU CTP SOIT REUNI EN NOVEMBRE SUR CE SUJET, LA VERITE NOUS OBLIGE A DIRE QUE LE DIRECTEUR EN REPOSE AUX INTERROGATIONS DE FO A PRECISE **QU'IL NE REVIENDRAIT PAS SUR SA DECISION** (INSTALLATION AU CDI).

LES REPRESENTANS FO ONT DENONCE :

- LE MEPRIS DE LA DIRECTION POUR LES INSTANCES PARITAIRES
- L'INCURIE DE CETTE DIRECTION QUI SACHANT QUE LES DELAIS NE SERAIENT PAS RESPECTES :
 - 1) REFUSE DE RETARDER LA DATE DE CREATION
 - 2) NE PROPOSE PAS (BIEN QUE CELA SOIT REGLEMENTAIRE) UN PROJET POUR LA PERIODE TRANSITOIRE
 - 3) CONTRAINT LES AGENTS DE LA FILIERE GP A UN DOUBLE DEMENAGEMENT SUIVI D'UNE DOUBLE INSTALLATION DANS UNE PERIODE DE FIN DE GESTION TRES LOURDE POUR LES SERVICES.
 - 4) NE SE PREOCCUPE PAS DES MODALITES FONCTIONNELLES D'ACCUEIL ET DE CAISSE.

REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DIRECTION

INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR, CES TRAVAUX REALISES ONT ETE REALISES DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES DANS UN MEPRIS TOTAL DES TEXTES ET REGLEMENTS SANS MEME AVOIR LA COURTOISIE D'UNE CONCERTATION PREALABLE.

TRESORERIES DE LA PORTA ET PIEDICROCE

LE CHEF DE POSTE DE CES 2 TRESORERIES PRENANT SA RETRAITE EN NOVEMBRE, LE DIRECTEUR A DECIDE DE CONFIER L'INTERIM AU TRESORIER DE VESCOVATO AUX MOTIFS AVOUES QUE CELA ETAIT GEOGRAPHIQUEMENT COMPATIBLE ET QUE LE REGROUPEMENT DE CES 3 POSTES SE FERAIT EN 2013 SUR FOLELLI.

CHOIX FORT PEU JUDICIEUX, LE TRESORIER DE VESCOVATO, JEUNE INSPECTEUR QUI GERE POUR LA 1^{ERE} FOIS UN POSTE COMPTABLE SE TROUVANT CONFRONTE A DES DIFFICULTES STRUCTURELLES (UN EMPLOI SUPPLEMENTAIRE SERAIT INDISPENSABLE) ET CONJONCTURELLES (MALADIE D'UN AGENT) ATTEND DEPUIS FORT LONGTEMPS L'EQUIPE DE RENFORT QUI SERA AFFECTEE AU DIRE DU DIRECTEUR «**SELON LES POSSIBILITES** », C'EST A DIRE PEUT ETRE JAMAIS, VU LES PROBLEMES RENCONTRES PAR L'ENSEMBLE DES POSTE ET SERVICES DU RESEAU.

ACTUELLEMENT (AVEC L'ACCORD DE LA DIRECTION) CETTE TRESORERIE QUI NE FONCTIONNE QU'AVEC UNE SEULE PERSONNE N'OUVRE AU PUBLIC QUE 2 MATINEES PAR SEMAINE AU GRAND DAME DE LA POPULATION ET DES ELUS.

VOUS AVEZ DIT SERVICE PUBLIC ? ? ?

LISTE D'APTITUDE

LE 15/09 LA DIRECTION A INVITE LES 48 POSTULANTS A LA LISTE D'APTITUDE DE C EN B ET LES 16 DE B EN A (2 FILIERES CONFONDUES) A PARTICIPER A UNE REUNION D'INFORMATION PREVUE LE 23/09.

DES LE 16/9 FORCE OUVRIERE A DEMANDE **QUE LES REPRESENTANTS ELUS DES 3 O.S. QUI VONT SIEGER A LA PROCHAINE CAP SOIENT ASSOCIES A CETTE REUNION.**

REFUS DE LA DIRECTION CONFIRME LORS DU CTP.

CE REFUS CONFIRME NOTRE CRAINTE DE VOIR LA DIRECTION S'AFFRANCHIR UNE NOUVELLE FOIS DE LA REGLEMENTATION.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA NOTE DE SERVICE DU 25 JUILLET PRECISE QUE LA REUNION D'INFORMATION « DISTINCTE DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'EVALUATION DOIT PERMETTRE A L'AGENT DE DISPOSER DE TOUS LES ELEMENTS SUR LES CONDITIONS D'ETABLISSEMENT DE LA LISTE ET SES CONSEQUENCES EN MATIERE DE MOBILITE FONCTIONNELLE ET GEOGRAPHIQUE.

NOUS VOUS INVITONS DONC A NE PAS DONNER SUITE A DES SOLLICITATIONS D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ».

FORCE **O**UVRIERE A DENONCE AVEC FORCE CETTE PROCHAINE **CAP** COMMUNE (GESTION FISCALE / GP) QUI NE GARANTIT PAS LES MEMES DROITS AUX AGENTS :

- EN 2011, 1 B PROMU EN FF ET 4 B EN FGP,
- DIFFERENCES DES PROCEDURES DE NOTATION
- AFFECTATIONS : FGP L' AGENT DECLARE SE METTRE A LA DISPOSITION DU DIRECTEUR (CERTITUDE DE RESTER DANS LE DEPARTEMENT), FF L' AGENT DOIT FAIRE UNE DEMANDE DE MUTATION ELARGIE A PLUSIEURS DEPARTEMENTS (RISQUES DE NE PAS ETRE AFFECTE SUR PLACE).

AGENTS DE SERVICE

UN AGENT ADMINISTRATIF DE LA FILIERE GP EMPLOYE COMME AGENT DE SERVICE A DEMANDE A REINTEGRER UN POSTE.

REFUS DE L'ADMINISTRATION DE RESPECTER LES DECISIONS DE LA CAP.

GARDIEN CONCIERGE DE CALVI

REFUS DE L'ADMINISTRATION D'EVOQUER LE PROBLEME EN CTP LE DIRECTEUR RESERVANT SES REponses A L'INTERESSE.

**UNE PROMESSE DE CONCERTATION FUTURE (? ?),
UN NOUVEAU CTP DONT ON CONNAIT DEJA L'ISSUE,
DES CLOISONS AU SIP/SIE DE CORTE (CLOISONS REFUSEES HIER AU SIP DE CALVI..... COMPRENNE QUI POURRA)
ET UN SCOOTER ! ! ! ! !**

VOICI APRES UNE MATINEE DE DISCUSSIONS ACHARNEES, LES SEULES REponses APORTEES AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS PAR NOTRE DIRECTION.

DIRECTION QUI REFUSE DE VOIR :

- LES ABSENCES CRIANTES DES PERSONNELS AGRAVEES PAR LES MALADIES DUES A LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL.
- LE CLIMAT DETESTABLE DANS TOUS LES POSTES ET SERVICES
- LES TENSIONS PALPABLES AU QUOTIDIEN
- LES CONFLITS LARVES QUI COMMENCENT A ECLATER (LE DERNIER EN DATE A LA PAIERIE DEPARTEMENTALE, GERES AU MIEUX PAR L'ADJOINT ET LE CHEF DE POSTE)
- LA DEGRADATION DU SERVICE PUBLIC
- LE MECONTENTEMENT DES USAGERS ET DES ELUS

DIRECTION QUI POUR PLAIRE A LA CENTRALE NOUS ASSIGNE DES OBJECTIFS TOUJOURS A LA HAUSSE AVEC DES MOYENS PERPETUELLEMENT A LA BAISSSE.

DIRECTION OU LA RESPONSABLE DES RH, TATILLONNE, MESQUINE, INTERVENTIONNISTE, INQUISITRICE, PLUS PREOCCUPEE PAR LA STRICTE APPLICATION DU CONTROLE DE DEONTOLOGIE QUE PAR LE BIEN ETRE DES AGENTS ET LA BONNE MARCHE DES SERVICES, SECONDE AVEC ZELE UN DIRECTEUR AUTISTE.

DIRECTION QUI A TOUTES LES DEMANDES DES PERSONNELS REpond INVARIABLEMENT

DITES NOUS CE QUI VOUS MANQUE NOUS VOUS EXPLIQUERONS COMMENT VOUS EN PASSER !